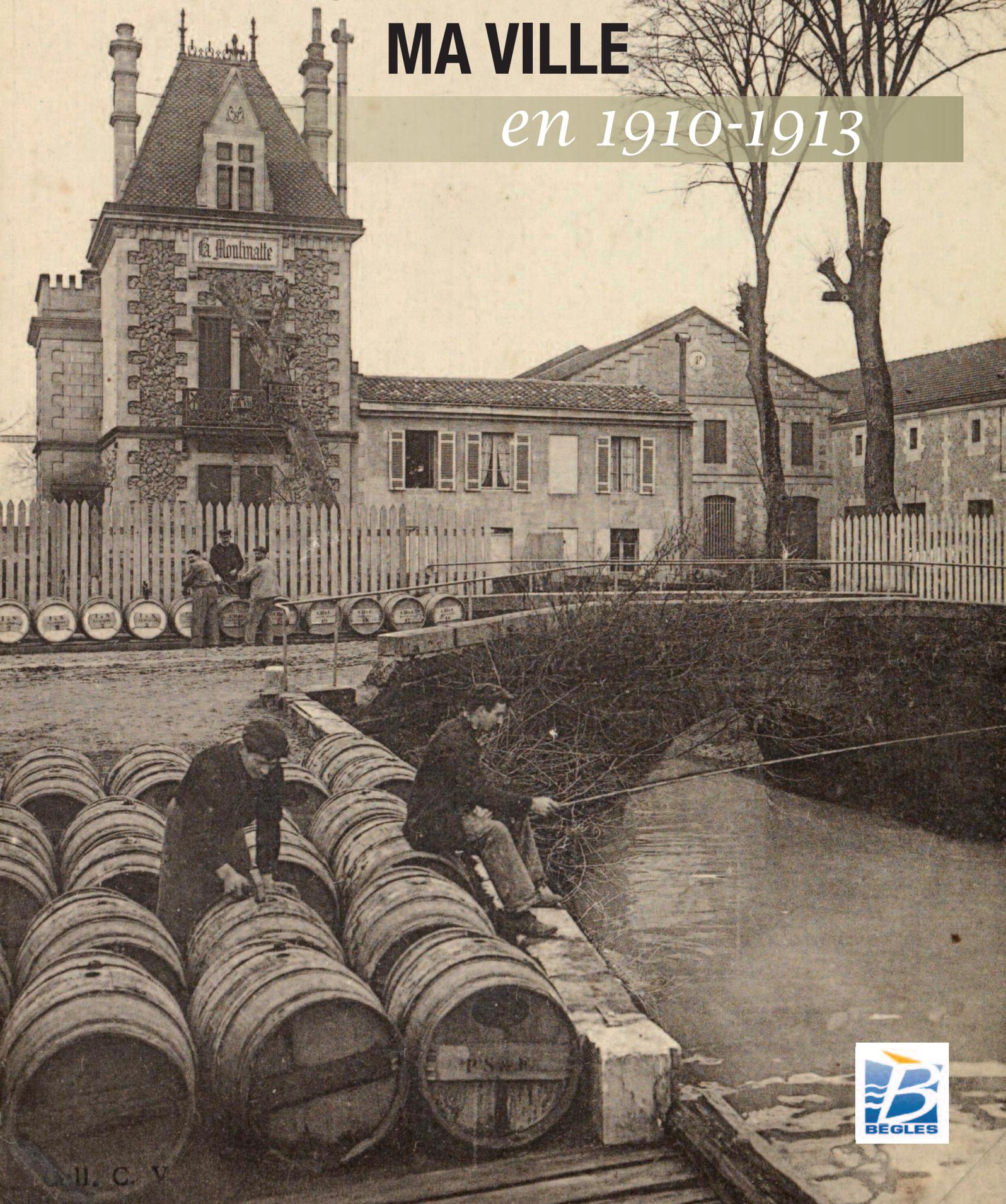


*Exposition*

**MA VILLE**

*en 1910-1913*





l'occasion des *Journées Européennes du Patrimoine*, le service des archives et la bibliothèque mettent en lumière la vie à Bègles à la veille de la Première Guerre Mondiale.

Les documents présentés, issus pour beaucoup des comptes rendus du Conseil Municipal de l'époque, offrent un instantané de notre ville. On y voit les béglaises et les béglais dans leur vie quotidienne. Ce travail de recensement, de collecte et de valorisation est précieux car il établit un pont entre notre passé et notre avenir. C'est à travers cette mémoire que se raconte l'identité de notre ville...

**Noël Mamère,**  
député-maire

En couverture :

*Dépendances des chais P. Salin, fils aîné, châtlet La Moulinatte*.[s.d],  
[marchand de vin situé au 52 quai Wilson], (AM Bègles, 4Fi0270)

# L'essor industriel

De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1920, la France connaît un important essor industriel. A la hausse des effectifs ouvriers, l'amélioration des techniques de production, de diffusion, de vente et la création de nouvelles entreprises correspondent le développement de la consommation et des exportations. En 1913, de « grandes entreprises » s'implantent sur le territoire béglais encore majoritairement agricole, artisanal et maraîcher.

## L'installation d'établissements importants

Parmi les 25 morutiers sécheurs et négociants, les plus célèbres sont BOYER, MELLIS, DULUGAT et PRADET installés depuis 1843. Pour faciliter l'accès des gabarres transportant le poisson depuis le port de Bordeaux, ils sont tous situés entre la Garonne, le chemin du Grand Port [avenue du Maréchal Leclerc] et du Petit Port [rue des quatre Castera]. A cet ensemble, s'ajoute la SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION L'AQUITAINE.

Le long de la voie ferrée Bordeaux-Sète, apparaissent de nouvelles industries : la FONDERIE DE SUIF GEORGES PASQUIER (le suif provient de la graisse d'animaux herbivores utilisé dans la fabrication de chandelles, de bougies, d'onguents, de savons et de produits de graissage), la RAFFINERIE DE PÉTROLE FENAILLE ET DESPEAUX, la SOCIÉTÉ ANONYME DES TRAVAUX MÉTALLIQUES (SATM) dont l'activité principale est la réparation de matériel ferroviaire et enfin les CARBONIQUES LIQUIDES RÉUNIS, fabricants de carboglace (forme solide du dioxyde de carbone aussi appelé glace carbonique dont la température est -78.5 utilisée pour réaliser des effets spéciaux comme de la fumée, la génération de froid et pour la conservation ou pour le nettoyage cryogénique...)

En dehors de ces deux secteurs, d'autres entreprises importantes sont « dispersées » sur la commune : la BISCUITERIE LAPORTE située au 120 route de Toulouse depuis 1880, la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES RÉSINES – SAIR - implantée à l'angle de la route de Toulouse et de l'avenue Favarque, la TANNERIE BORDELAISE [à l'emplacement de l'actuelle chocolaterie] qui fête alors son centenaire, les ETABLISSEMENTS PURREY constructeurs de tramways à vapeur et de matériel de chemin de fer, forts de leurs 190 ouvriers; et enfin, le « Midi » (COMPAGNIE PRIVÉE DES CHEMINS DE FER DU MIDI ET DU CANAL LATÉRAL À LA GARONNE).

Au total, cette dizaine d'établissements emploie 1200 personnes environ.

## Persistence du petit commerce et des petits artisans

Subsiste une foule de petits artisans et commerçants indispensables à la vie quotidienne : charrons (spécialistes du bois et des roues), chaudronniers, tonneliers, maréchaux-ferrants, cabotiers (marin navigant le long des côtes), aubergistes, marchands de bois, de vin, bouchers, boulangers, charpentiers entrepreneurs, marchands de volailles, maître tueur (chef d'équipe dans un abattoir), merciers (vendeur d'articles de couture), jardiniers, agriculteurs, blanchisseuses et raccommodeuses de parapluies... Chaque quartier dispose de commerces et de services de proximité.



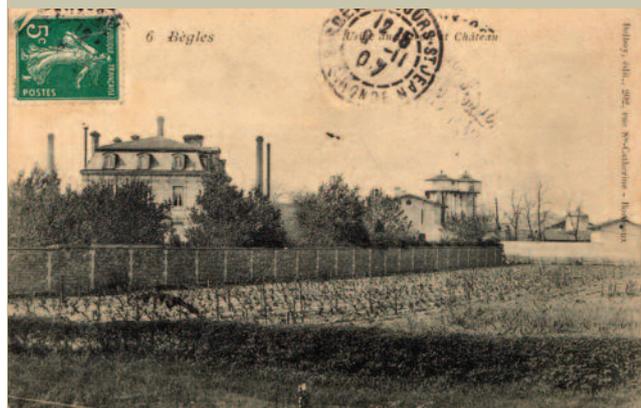
Quai de la Moulinatte, "L'Aquitaine" siège social, A. Hue éditeur, Bordeaux, 1923. (AM Bègles, 4FI0283)



Société Anonyme Industrielle des Résines, anciens établissements Lagrolet (...), savon Le Landais. [1920]. (AM Bègles, 4FI0197).

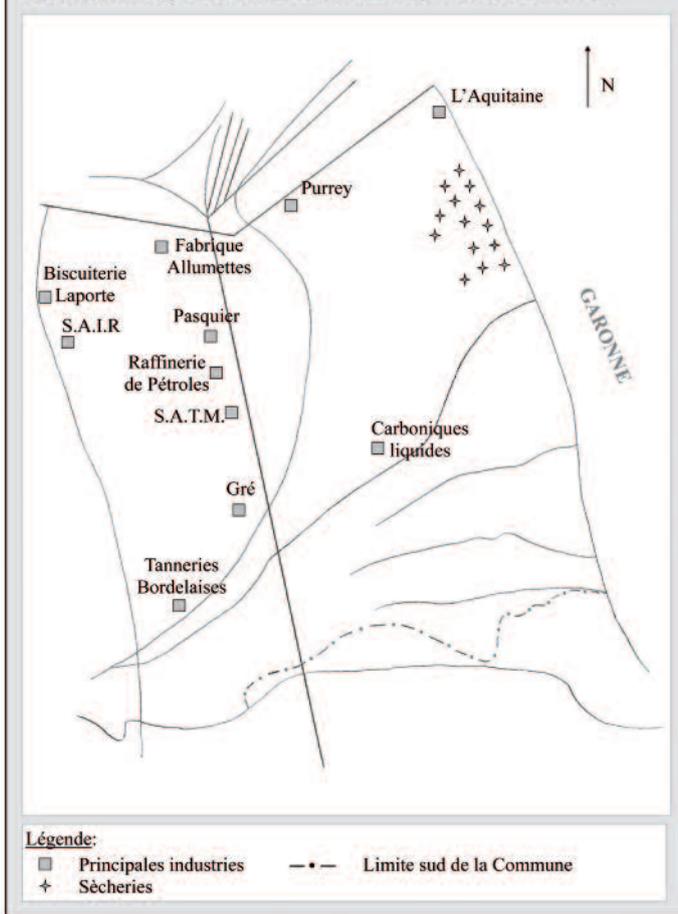


Un atelier de tonnellerie, coll. C.V. 1908. (AM Bègles, 4FI0205).

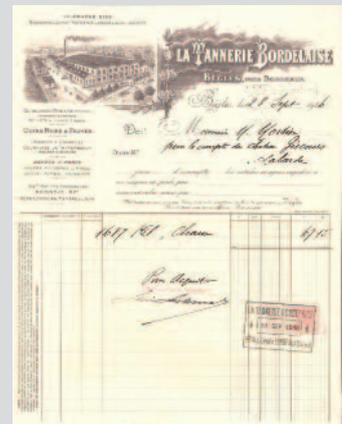


Usine de Pétrole [Raffinerie Fenaille et Despeaux] et Château [habitation du Directeur], Delboy, éd., 202, rue Sainte-Catherine, 1907 [cachet postal]. Cette vue témoigne de la cohabitation entre l'économie traditionnelle (viticulture) et l'industrie (raffinerie). (AM Bègles, 4FI0191).

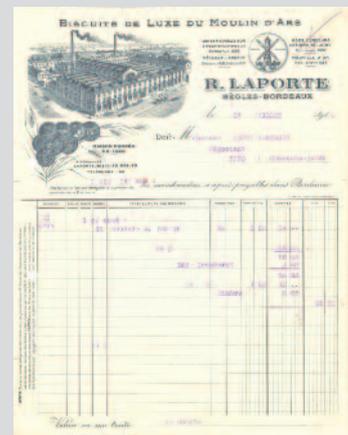
## Les principales industries béglaises en 1913



Usine de produits chimiques de Birambits :  
 fabrique de soufre pour la vigne et atelier  
 de constructions mécaniques A. Gré, 1917.  
 [Facture] (AM Bègles, 1J362).



La tannerie Bordelaise, [Facture] 1916.  
 (AM Bègles, 1J291)



Biscuiterie de Luxe du Moulin d'Ars R. La-  
 porte, 1914. [Facture] (AM Bègles, 1J363).

# Mon métier : agent communal

À u début du XX<sup>e</sup> siècle, les mairies ont déjà pour mission « d'assurer le bien commun ». Pour répondre à « la nécessité publique », la commune fait appel à un certain nombre de métiers. Certains existent toujours, d'autres ont disparu...

### L'appariteur

Porteur des dépêches (de la correspondance officielle), le 1er appariteur de la Mairie de Bègles est nommé le 24 septembre 1913. A partir de novembre de la même année, il perçoit une indemnité d'habillement de 50 francs [165,18 € par an].

### Les cantonniers et le cantonnier chef

Chargés de l'entretien des routes, des chemins, des fossés et des talus qui les bordent, les cantonniers à Bègles ont été mis à l'honneur en 1913 ! Une pension viagère annuelle de 600 francs [1982,15 €] fut attribuée au chef cantonnier parti à la retraite, le salaire de l'équipe en activité fut augmenté de 10 francs [33,04 €] par mois. Enfin, le cantonnier communal Chambon a fait l'objet d'éloges appuyés par le Conseil pour avoir sauvé de la noyade son camarade Laborie tombé dans le ruisseau Sainte Croix.

### Le garde champêtre et le brigadier garde champêtre

Affecté à des tâches de police rurale, le garde champêtre veille à la conservation de toutes propriétés rurales qui sont sous la loi publique et de celles dont la garde lui est confiée. Souvent aussi, par souci d'économie, il est « l'homme à tout faire » des petites communes. Ainsi à Bègles, des administrés ont été verbalisés, l'un pour n'avoir pas taillé sa haie, l'autre pour avoir remblayé son terrain avec des débris. En 1913, le garde champêtre béglais percevait un salaire de 1380 francs [4558,95 €] annuels.

Le brigadier garde champêtre, son supérieur hiérarchique, remplissait aussi les fonctions de secrétaire du commissaire de police. En effet, pour devenir garde champêtre, les candidats devaient non seulement avoir une bonne condition physique, être d'anciens militaires et surtout savoir lire et écrire.

### Le tombelier

Ce charretier employé au service de nettoyage de la commune conduisait un tombereau (voiture à cheval) pour transporter de la terre, des pierres et des débris.

### Le receveur municipal

Ce fonctionnaire chargé des opérations de trésorerie fut autorisé en février 1913 à encaisser le produit de la vente de... l'herbe du cimetière.

### Le policier municipal et le Commissaire de police

Sous la III<sup>e</sup> République, les pouvoirs de police sont répartis entre les maires et les préfets selon le nombre d'habitants des communes. A Bègles (14.000 hab.), le commissaire de police placé sous les ordres du Maire était nommé par le Ministre de l'Intérieur. La police municipale assure **le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique**. Le Conseil Municipal statue sur le paiement de l'armement, l'équipement et les promotions des agents. Ainsi, le commissaire bénéficie d'un supplément de traitement en reconnaissance de **son mérite et son zèle** mais surtout pour l'inciter à rester au service de la Commune. Les policiers sont dotés **d'une pèlerine, une tunique, un pantalon en drap, un pantalon en toile blanche, un képi, une paire de molletières (...)** complétés par deux capotes nécessitées par le travail de nuit. Ils perçoivent également des indemnités de chaussures de 20 francs [66,07 €] par an et de bicyclette de 40 francs par an [132,14 €]. L'indemnité de bicyclette est aussi attribuée aux secrétaires communaux amenés à faire des courses pour raison de service. En 1913, les locaux de la police municipale aménagés dans la Mairie [située à emplacement de l'actuelle perception, place du XIV Juillet] sont le théâtre d'un incident : **La femme Servantie, raccommodeuse de parapluies ambulante était détenue pour ivresse, rébellion et outrages à agents. Elle a été délivrée par son mari dans la nuit, qui n'a pas craint de donner l'éveil, d'escalader le mur (...), de fracturer la porte du violon et de sortir avec l'inculpée par l'entrée principale de l'Hôtel de Ville !** Suite à cela, le commissaire obtient le téléphone dans son cabinet (relié aux appartements du brigadier garde champêtre) et recentre les missions des agents sur **la recherche de malfaiteurs, la protection des personnes et des biens et le maintien de l'ordre** et non sur la remise de plis qui incombe au nouvel appariteur.



[Garde champêtre béglais en service, échange avec le ferronnier de la rue Léon Gambetta, 1908]. (AM Bègles, extrait 4Fi0073)



[Policier municipal béglais en service lors d'une manifestation publique, rue Ferdinand Buisson, 1913]. (AM Bègles, extrait 4Fi0196)

# La Voirie

**A**cette époque, la majorité des voies sont des chemins de terres souvent nau-séabonds, régulièrement ravinés par des écoulements d'eaux ménagères et de pluies. Les chemins vicinaux (chemin reliant des communes rurales entre elles ou les rattachant aux routes) sont construits et entretenus par la Commune. En revanche, l'entretien des voies privées est à la charge des riverains regroupés en association syndicale.

La voirie est une importante source de conflits... et de pétitions ! Plusieurs riverains de la rue Dabos [rue Guynemer] intentent un procès à la Mairie pour que leur voie devienne « communale » afin de se décharger des travaux d'entretien. Les odeurs émanant des sècheres, des porcheries, des usines, le déversement « sauvage » de leurs eaux résiduaires soulèvent aussi les protestations. Le syndicat des morutiers est mis en demeure de reconstruire une partie du canal permettant l'écoulement des eaux usées vers la Garonne.

## Les travaux entrepris

La commune construit des canalisations, des bouches d'égout, des caniveaux et des trottoirs. Les esteys sont récurés pour éviter les inondations. Entre 1908 et 1912, les frais d'entretien des chemins vicinaux s'élèvent à 95.000 francs [313840,66 €]. Pour réaliser des économies dans l'acquisition des matériaux de construction, une gravière communale est exploitée.

**Un service municipal de nettoyage** est mis en place dans l'ancien presbytère dans lequel sont aménagés des écuries, un hangar pour les tombereaux et des logements pour le cantonnier chef et les deux tombeliers.

## Des rues sécurisées

Le pont de la Moulinatte (sur les quais) est reconstruit en pierre, une barrière est mise en place au bout de la rue Général Faidherbe pour éviter les chutes dans l'estey Sainte-Croix. Des réverbères sont installés au niveau des croisements dangereux. Cette période marque aussi le passage de l'éclairage au gaz à l'électricité provenant du barrage de Tuilières en Dordogne.

**La réfection des berges de la Garonne** avec pavage des quais, des chemins du grand et du petit Port d'un montant de 190.000 francs [627681,32 €] est rendue nécessaire par l'instabilité des berges, l'affaissement des murs de soutènement et les glissements de terrain dus aux fortes crues et au Mascaret.



Les Bords de la Garonne. La jetée du Pétrole, phototypie Ch. Chambon, Bordeaux [1910]. Vue en arrière plan de l'apportement de la raffinerie Fenaille et Despeaux. (AM Bègles, 4Fi0260)



Quai Neuf, A. Hue, éditeur, Bordeaux [1918]. Hommes devant le domaine de Lachaise acheté en 1901 par M. Lacoste qui y demeura et y installa une sècherie de morues jusqu'en 1918. La photo montre le quai et le port une fois les travaux de pavage et de consolidation des berges achevés. (AM Bègles, 4Fi0257)

# L'application des lois

## Le repos des ouvriers

La loi sur le repos hebdomadaire votée en 1906 peut être soumise à dérogation, notamment dans le cas d'industrie traitant de matières périssables comme la Fonderie de Suif Pasquier. Le suif reçu des boucheries bordelaises doit être traité immédiatement. Ainsi, lors de la séance du 12 août 1910, en réponse à la demande du directeur, le Conseil Municipal instaure un système de repos des ouvriers par roulement de juin à octobre.

## L'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables

La loi du 14 juillet 1905 donne à tout français privé de ressources, âgé de plus de 70 ans ou ayant une maladie incurable, le droit d'être accueilli gratuitement dans les hôpitaux ou les hospices. Lors du conseil municipal d'août 1910, les élus dénoncent le contrôle et la suspicion de l'Etat dans l'instruction des dossiers proposés par la commune : **Le Conseil Municipal tient à manifester le regret de voir la sévérité exagérée et par moment injustifiée, inexplicable même, avec laquelle l'administration supérieure examine les dossiers qui lui sont soumis et déjà vus. Le Conseil prétend connaître mieux que personne, la situation de ses administrés et s'il rejette impitoyablement les demandes de ceux qui ne méritent pas le secours, il est désireux de voir la misère de ceux à qui il l'accorde, justement soulagée. Il proteste énergiquement contre les divers décrets réglementant l'application de cette loi. Ces décrets font de cette loi humanitaire, une contrefaçon de charité officielle soumise à de telles restrictions que ses effets en deviennent nuls ou à peu près.**

## L'organisation municipale

En 1912, le conseil examine le questionnaire relatif aux modifications à apporter à la loi du 5 avril 1884. Cette loi instaure un régime juridique uniforme pour toutes les communes de France. Parmi les principales dispositions, figurent l'élection au suffrage universel du conseil municipal, la tutelle du préfet (sur le maire et sur les actes de la commune) l'attribution d'une clause générale de compétence (signifiant la libre administration des collectivités locales). Cette loi posait également le principe de la gratuité des fonctions d'élu. Les élus favorables aux premiers points se prononcent en revanche pour l'octroi d'une indemnité **pour remplir leur mandat avec plus de zèle.**

## Le secret et la liberté de vote

L'application de la loi du 29 juillet 1913 ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales oblige le Conseil Municipal lors de sa séance de novembre 1913 à réfléchir à l'acquisition d'isoloirs : **Le Conseil avant d'étudier à fond cette question demande que des modèles d'isoloirs lui soient soumis [...] il fixera son choix sur le système le plus pratique et le plus économique.**

## Les débits de boisson

La loi du 17 juillet 1880 permet l'ouverture des débits de boisson sur simple déclaration. Un des articles de la loi incite néanmoins les conseils municipaux à délimiter des périmètres d'interdiction autour de certains lieux tels que « les cimetières, les hospices et les édifices consacrés au culte ou à l'instruction ». Les élus béglais estiment quand à eux, que cette restriction n'aura aucun effet sur l'alcoolisme dont **la principale cause est la misère du travailleur et qu'elle va à l'encontre de la liberté du commerce.**



25. BORDEAUX - Fêtes Présidentielles - M. Fallières salué par les Gymnastes de Bègles à la Colonie St-Louis - M. D. Marcel Delboy, Phototypie - Bordeaux.

Fêtes présidentielles, M. Fallières salué [route de Toulouse] par les gymnastes [les Patriotes] de Bègles à la Colonie St-Louis [institution pour les enfants abandonnés, ch. des Orphelins], Marcel Delboy, phototypie, Bordeaux [1910]. Armand Fallières président de la république (1906-1913) (AM Bègles, 4Fi0321)



[Manifestation officielle, présence du Conseil municipal et de Monsieur Maurice Rousseaux, Maire de la Commune et directeur de la raffinerie de pétroles, 1910] (AM Bègles, extrait 4Fi0196).



[Café béglais, 1913]. (AM Bègles, 4Fi0228)

# Actions sanitaires et sociales

## La prévention des maladies

En ce début de siècle, l'hygiène devient une véritable préoccupation, néanmoins les maladies infectieuses (scarlatine, rougeole, diphtérie, coqueluche, tuberculose) constituent toujours un redoutable fléau, notamment dans les quartiers défavorisés. Dans toute commune, le maire est tenu, afin de protéger la santé publique, de définir après avis du Conseil Municipal les précautions à prendre pour prévenir ou freiner la transmission des maladies. Ainsi, le 28 novembre 1913, décision est prise de créer un dépôt de sérum antidiphtérique à la Mairie. Le Conseil Municipal finance et encourage également l'envoi des enfants tuberculeux au Sanatorium d'Arcachon où ils bénéficient **du climat propice à la guérison**.

## La lutte contre la pollution

Les lits de l'Estey Sainte-Croix et de Franck sont chargés de vases graisseuses dues aux activités de la Tannerie Bordelaise. Les blanchisseuses ne peuvent plus y laver leur linge et les vaches qui s'y abreuvent sont victimes d'avortements successifs.

La Raffinerie de pétrole Fenaille et Despeaux est, elle, accusée de polluer les nappes souterraines rendant l'eau des puits de la commune (en particulier ceux de La Ferrade) impropre à la consommation. Fin 1913, les élus décident de poursuivre en justice la Tannerie mais aucune sanction n'est prise contre la Raffinerie dont le directeur Monsieur Rousseaux est également... le Maire de la commune.

## Un souci écologique

Pour lutter contre les ravages causés par le papillon eudémis dans les vignobles, le Conseil Municipal décide d'interdire la chasse aux petits oiseaux, prédateurs naturels de cet insecte.

## La solidarité

Les « vieillards infirmes et incurables » ne pouvant subvenir à leurs besoins, admis à l'hospice de la Commune reçoivent une allocation mensuelle de 17 francs [56,16 €]. En 1912, du pain est distribué gratuitement aux nécessiteux pour la Fête Nationale. Certains tentent de profiter de la situation... Néanmoins, les enquêtes menées démasquent les fraudeurs qui sont radiés des listes comme cet administré jugé **aussi économe que pleureur, hypocrite et avare** et exclu du dispositif d'assistance...

Le Conseil subventionne aussi la prise en charge d'enfants nécessiteux dans des établissements sociaux : la colonie de Saint-Louis à Villenave d'Ornon, l'orphelinat, l'école pour sourds-muets ou l'institution pour femmes aveugles de Gradignan. Les instituteurs reçoivent 190 francs [627,68 €] par an pour les frais d'étude des élèves indigents qui peuvent aussi bénéficier d'une bourse pour se vêtir.

La commune veille également à la retraite de ses agents : le chef cantonnier Baron (70 ans) reçoit une pension annuelle de 600 francs [1982,15 €].



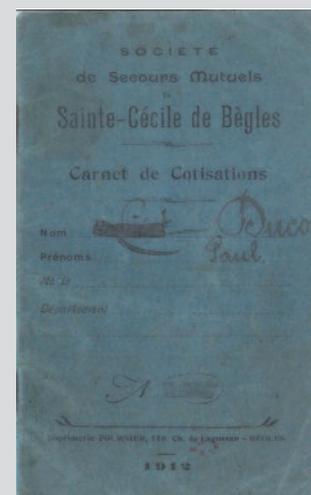
Les Lavandières sur l'Estey Sainte-Croix à Centujean, Coll. C.V. [1905]. Le pont de Centujean (en arrière plan) est situé à l'angle des rues Gal Klébert et Ambroise Croizat. Les lavandières sont confrontées à la présence de vases graisseuses à cause des rejets industriels de la Tannerie située en amont. (AM Bègles, 4Fi0171).



La Tannerie Bordelaise, J. Nardot, édit., Bordeaux. 1910 [cachet postal]. (AM Bègles, 4Fi0317).



Société de secours mutuels la "Sainte-Cécile" de Bègles, règlement, imp. A. Auguste 36, rue de la Ferrade, 1919. [Carnet], (AM Bègles, 1J497)



Société de secours mutuels la "Sainte-Cécile" de Bègles, carnet de cotisations de Mr Paul Ducos, imp. Fournier, 116, ch. de Lagusan, Bègles, 1912. (AM Bègles, 1J498)

## La médecine publique

En 1911, pour établir les constats de décès, le Conseil nomme officiellement Monsieur Savourin, médecin de l'Etat civil. Il reçoit 100 francs [330,36 €] par an d'honoraires. Le médecin chargé de l'assistance publique, quant à lui, **compte avec une exactitude peut-être trop mathématique certaines heures de nuit**, le Conseil lui demande de faire preuve d'un peu plus d'indulgence.

## Les sociétés de secours mutuel

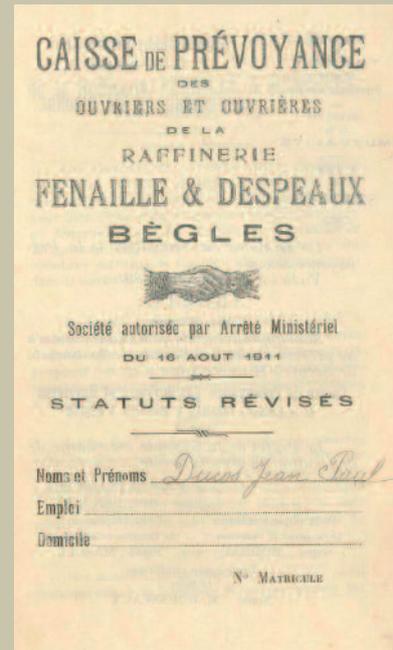
En complément de l'assistance publique, sont créées des sociétés de secours mutuel organisées par métiers. En échange d'une modeste cotisation, ces associations de prévoyance assurent des prestations à leurs membres : indemnités journalières, remboursements médicaux et pharmaceutiques, prise en charge d'une pension de retraite ou d'obsèques si leurs réserves financières le permettent.

Ainsi, toute personne majeure, domiciliée à Bègles peut adhérer à la **Sainte-Cécile**, créée en 1857. Pour y être admis, il faut jouir pleinement de ses facultés, être muni d'une attestation de bonne vie et mœurs et d'un certificat médical d'absence de maladie chronique ou incurable. Pour être candidat à la pension de retraite, la personne doit avoir 65 ans et être adhérent depuis 20 ans au moins. En plus des cotisations, la **Sainte-Cécile** bénéficie de subventions accordées par l'Etat, le Département et la Commune.

La Caisse de Prévoyance de la Raffinerie Fenaille et Despeaux est réservée au personnel travaillant dans l'usine depuis au moins 3 mois. Elle se compose de membres honoraires (souscripteurs) et de sociétaires (souscripteurs et bénéficiaires). La cotisation fixée à 1,10 francs [3,63 €] par mois pour les hommes et à 55 centimes [1,82 €] pour les femmes prend en charge 6 mois de congés maladie maximum. Aucun secours n'est dû pour **les maladies causées par la débauche ou l'intempérance ni pour les blessures reçues dans une rixe si le sociétaire a été l'agresseur !** Les visiteurs nommés par le bureau vont chez les malades ou blessés au moins deux fois par semaine et leur portent leur indemnité le dimanche. Les femmes enceintes ne reçoivent aucune indemnité.

Les Sociétaires soumis à certaines règles payent des amendes en cas d'infraction : **parler sans avoir obtenu la parole** 25 centimes [0,83 €], **aller au cabaret lors des funérailles d'un sociétaire** 50 centimes [1,65 €], **tenir de mauvais propos ou troubler les réunions** 55 centimes [1,82 €], **se rendre aux réunions en état d'ivresse** 3 francs [9,91 €]...

Au XX<sup>e</sup> siècle, les sociétés de secours mutuel doivent s'adapter à l'implication croissante de l'Etat dans le domaine de la protection sociale. Reléguées dans un rôle complémentaire à celui de la sécurité sociale en 1945, elles prennent alors l'appellation de sociétés mutualistes.



Carnet de sociétaire, caisse de prévoyance des ouvriers et ouvrières de la raffinerie Fenaille & Despeaux, 1912-1921. (AM Bègles, 1J391)

Année 1913

COTISATIONS	AMENDES	COTISATIONS	AMENDES	COTISATIONS	AMENDES
Janvier Ducos Jean Paul PAÏE		Mai Ducos Jean Paul PAÏE	amende 17	Septembre Ducos Jean Paul PAÏE	
Février Ducos Jean Paul PAÏE		Juin Ducos Jean Paul PAÏE		Octobre Ducos Jean Paul PAÏE	
Mars Ducos Jean Paul PAÏE		Juillet Ducos Jean Paul PAÏE		Novembre Ducos Jean Paul PAÏE	amende 17
Avril Ducos Jean Paul PAÏE		Août Ducos Jean Paul PAÏE		Décembre Ducos Jean Paul PAÏE	

RÈGLEMENT INTERIEUR  
Tableau des Amendes

1. Parler sans avoir demandé et obtenu la parole	0. 25
2. Aller au cabaret pendant la cérémonie religieuse des funérailles d'un Sociétaire	0. 50
3. Troubles ou mauvais propos dans les réunions	0. 50
4. Sortir de la salle des réunions sans autorisation	0. 15
5. Troubler l'ordre en recevant, donnant l'U. l'U. l'U.	2. 00
6. Se rendre aux réunions en état d'ivresse	3. 00
7. Dévoiler les délibérations de la société	1. 00
8. Blâmer les délibérations de l'Assemblée de Bureau	1. 00
9. Manquer aux funérailles d'un Sociétaire français	1. 00
10. Profiter des moments des repas ou se tenir à des tables de Billards en ses sociétés	3. 00
11. S'occuper des questions politiques ou religieuses pendant les réunions	2. 00
12. Manquer à son devoir de commissaire d'ordre ou de visiteur	1. 00
13. Ne pas donner son adresse si l'on change de domicile	1. 00
14. Être rencontré en dehors des heures de sortie sans autorisation ou exerçant tout travail manuel	5. 00
— en plus essentielle d'indemnité	3. 00
15. Faire de fausses déclarations	2. 00
16. Présence occasionnelle à la Société et à la Société	2. 00
17. Tenir des propos entraînant un avis au Conseil de Bureau	1. 00
— 2. 00	2. 00
— 3. Exclusion	0. 00

Règlement intérieur : tableau des amendes (p.14). Carnet de sociétaire, caisse de prévoyance des ouvriers et ouvrières de la raffinerie Fenaille & Despeaux, 1912-1921. (AM Bègles, 1J391)

# Pour une école publique laïque

Les lois de Jules Ferry (1881-1882) pour une école primaire obligatoire, laïque et gratuite, accroissent l'effort de scolarisation tout en contrant l'influence de l'Eglise.

Le Conseil Municipal soutient l'école laïque par l'octroi de subventions aux « Sociétés de patronage des écoles laïques » en charge des activités périscolaires et par l'attribution d'indemnités aux nouveaux maîtres et maîtresses des écoles communales.

## Ecole maternelle de Birambits « Ferdinand Buisson »

Pour éviter aux enfants du quartier de longs trajets vers l'école du pont de la Maye, la ville décide en mai 1913 d'acquérir l'immeuble de la veuve Rambaud pour y aménager une école maternelle.

## Ecole primaire de la Raze « Groupe Berthelot »

Les classes de l'école Gambetta sont surchargées. Face à l'urgence et au risque de voir les écoles libres profiter de la situation, la commune fait construire en 1911-1913 les écoles primaires de la Raze dans le souci du confort des écoliers puisque la présence d'une chaudière à charbon assure une température de 16°C dans la classe !

## Ecole de filles Emile Combes

Mme Laversanne, directrice de l'Ecole de filles Emile Combes se plaint des mauvais résultats au certificat d'étude liés au fort taux d'absentéisme des élèves et aux changements fréquents de professeurs. Le Conseil décide d'appuyer sa demande de professeurs titulaires au lieu des habituels remplaçants auprès du rectorat.

A l'école primaire, la leçon de couture revêt une importance considérable car être une bonne mère et une bonne ménagère est à l'époque essentiel. Le Conseil en accord avec son temps, soutient l'idée et augmente le traitement du professeur de couture. Des plaquettes en bronze, argent et vermeil, sont remises aux élèves méritantes des cours de sténographie et de dactylographie.

## Ecole primaire supérieure de Talence

Les élus dénoncent **la porte fermée à l'intelligence pour les enfants d'ouvrier !** Comme peu de jeunes béglais accèdent à l'enseignement secondaire, un crédit de 8.500 francs est voté pour créer l'école primaire supérieure intercommunale de Talence, inaugurée le 14 mai 1913.



[Écoles primaires Berthelot, 1924]. (AM Bègles, 4Fi0207)



Rue Emile Combes – école des filles, 1919 [cachet postal].  
(AM Bègles, 4Fi0120)



Groupe scolaire et rue Léon-Gambetta, 1908 [cachet postal]. Ecoles Gambetta construites dès 1880. (AM Bègles, 4Fi0073)

# Les loisirs : priorité au sport

Le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par la massification du sport car la loi de 1901 sur la liberté d'association a permis la multiplication des structures sportives.

## Le Club Athlétique Béglais

Le « CA Béglais » est fondé un soir de mars 1907, dans le petit café « Chez Germaine ». Le président fondateur Delphin Loche, anime l'association pendant plus de vingt ans. Un laitier, Monsieur Lasalle sous-loue au club, 15 francs par mois [49,55 €] un pré au lieu-dit Campgrand qui lui servira de terrain. Le célèbre maillot à damiers bleus et blancs apparaît en 1909 emprunté à l'équipe anglaise des « London Hospital ». La volonté affichée du CAB est « la pratique d'exercices physiques et l'entretien de relations d'amitié entre les membres ». Les sports pratiqués sont l'athlétisme, le rugby, l'escrime et le football.

## Des champions

En 1913, l'équipe de rugby remporte le titre de la deuxième série mais échoue lors du match de barrage. La saison suivante est celle de la consécration, le club remporte son match de barrage pour l'ascension en première série [division] contre la section bordelaise.

La municipalité encourage également la pratique de l'athlétisme. Paul Lagarde, champion de France de saut en longueur (1911), Gonder, champion de France de saut à la Perche (1913) sont parmi les athlètes à s'illustrer sur le plan national. Emile Chatelin crée la section d'escrime cette année-là.

## Le sport sous patronage paroissial

Les activités pratiquées à Bègles dans ce cadre sont le football, la course à pied, la gymnastique, le tir et le vélo. Des cours de théâtre et de musique sont aussi dispensés. Mais depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat de 1905, le pouvoir politique s'inquiète. Les patronages paroissiaux sont surveillés par le biais d'enquêtes dont les résultats conditionnaient l'agrément du Ministère de l'intérieur.

La société de Gymnastique les « Patriotes » créée par Paul Grange, reporter militant et clérical, au journal La Petite Gironde [ancêtre du journal Sud-Ouest] est dans le collimateur de la majorité municipale qui la considère comme un club politique. Ses manifestations sportives et religieuses rassemblent à chaque fois plusieurs centaines de participants dans le parc de Mussonville.

Le football est pratiqué en ce début du XX<sup>e</sup> siècle au sein du « Chêne de Bègles » sous l'égide des abbés Maleville et Lelièvre. La société compte environ 100 membres. Cependant, dès que le CAB ouvre une section Football (vers 1910), un grand nombre de sportifs décident de rejoindre le club laïc.



[Équipe première de Rugby 1913-1914], L. Gourdin, photographe, 16, rue Paul Bert, Bordeaux. (AM Bègles, 4Fi0223)



Équipe de cross et d'athlétisme du C.A. Béglais, juin 1912. (AM Bègles, 4Fi0220)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

[21-6-14, Colombes, championnats de France amateurs d'athlétisme de l'U.S.F.S.A), Gonder [champion de France de saut à la perche effectuant un saut] : [photographie de presse] / [Agence Rol]. Source : Gallica.bnf.fr



[Équipe de football] Club Athlétique Béglais "1912-1913", photo Médeville. (AM Bègles, 4Fi0221)

# L'empreinte de la religion

En ce début de XX<sup>e</sup> siècle, malgré les fortes poussées anticléricales, la religion catholique est toujours profondément ancrée dans la société. Tout en s'opposant aux mouvements congrégationnistes, le pouvoir politique soutient les actions sociales de ses représentants.

## Le couvent de « Bon Secours »

Le Père Jacques Peyron, curé de la paroisse de Bègles cède en 1855 une propriété rue Sainte-Marie, au bureau de bienfaisance de la commune (« ancêtre » du Centre Communal d'Action Sociale). Elle abrite une maison des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul. Ces « servantes des pauvres » œuvrent pour la scolarisation des enfants des familles nécessiteuses et le soutien aux indigents. Les sœurs visitent les miséreux, les malades et accueillent gratuitement les enfants pauvres de la paroisse. Elles distribuent quotidiennement aux impécunieux de petits secours (dons) en argent et des bons pour du pain. Dès 1850, elles tiennent une petite pharmacie et gèrent l'hospice de la commune.

En 1904, l'Etat leur retire l'autorisation d'enseigner. Une école laïque de filles est inaugurée dans leurs locaux en 1905. Elle est baptisée « Emile Combes ». Cet homme politique, ministre de l'instruction publique en 1895 puis Président du Conseil en mai 1902 est appelé, à mener une politique anticléricale destinée à réduire la puissance de l'Eglise catholique dans la société civile, et une politique de fermeté destinée à républicaniser l'administration de l'Etat, la magistrature et l'armée.

## Processions au château de Tartifume

Les populations toujours très attachées aux pratiques du catholicisme populaire participent à des processions religieuses qui se déroulent sur des domaines privés. Ainsi le dimanche 16 juin 1912 a lieu au château de Tartifume la fête du Sacré-Cœur aussi appelée « fête du Cœur de Jésus ». Le reposoir [l'autel] est dressé dans le parc du château.

## La béglaise miraculée

Jeanne Giraud, béglaise, était atteinte depuis quatorze ans de coxalgie de la hanche gauche (affection provoquant une claudication) et d'affection grave de la moelle épinière. Elle revint guérie après son sixième pèlerinage à Lourdes le 31 Août 1911.



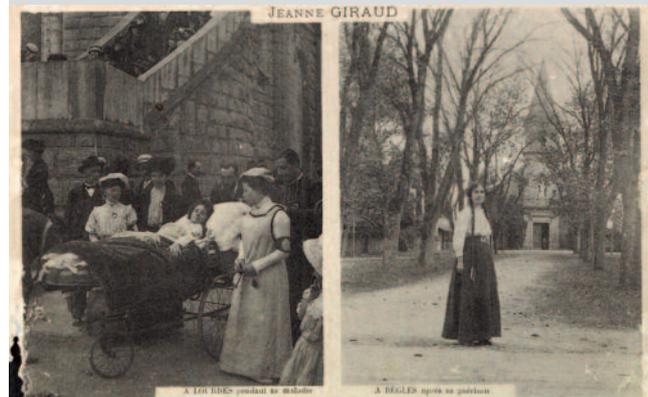
Procession du 16 Juin 1912 - Château de Tartifume - BÈGLES.  
(AM Bègles, 4FI0244)



Procession du 16 Juin 1912 - Château de Tartifume  
- BÈGLES. Le reposoir dressé devant le château (AM  
Bègles, 4FI0243)



Couvent de Notre-Dame du Bon Secours, A. Hue, éditeur. [1912]  
(AM Bègles, 4FI0116)



Jeanne GIRAUD : à Lourdes pendant sa maladie, à Bègles après sa guérison.  
[1911]. (AM Bègles, 4FI0149)

# Vers la guerre

## Le nationalisme à travers les noms de rues

L'annexion de l'Alsace - Lorraine par l'Allemagne en 1871 provoqua un choc émotionnel et intellectuel intense... Fin XIX<sup>e</sup>, les nouvelles dénominations de voies font référence à la guerre perdue et révèlent un esprit nationaliste. La **rue Alsace-Lorraine** [Marcel Sembat] et le **cours de Metz** [Jules Guesdes] marquent les territoires annexés par l'Allemagne. La **rue et l'impasse Denfert-Rochereau** honorent ce colonel Français qui défendit victorieusement la ville de Belfort. L'actuelle rue Roger Lejard s'appelait d'ailleurs à l'époque **rue de Belfort**.

## Le pacifisme face à la montée du bellicisme

Lors de la séance du 7 mai 1913, le Conseil émet le vœu que les parlementaires français étudient les moyens d'éviter une confrontation militaire. **Conscient de la gravité de l'heure présente (...) le Conseil demande au représentant de la circonscription de vouloir bien assister à la conférence de Berne [Suisse] (...) afin d'examiner les voies et les moyens susceptibles d'amener un rapprochement entre la France et l'Allemagne.** Cette conférence interparlementaire fut convoquée par le député pacifiste allemand Ludwig Frank qui pressentait l'imminence de la guerre dans les mesures allemande de renforcement militaire et dans la loi française d'allongement de la durée du service militaire. Les élus béglaï protestent également contre la campagne d'excitation chauvine d'une certaine partie de la **Grande Presse**.

## Bègles, contre la militarisation de la France

Le 19 juillet 1913, **la loi des trois ans** augmente la durée du service militaire de deux à trois ans en vue de préparer l'armée française à une guerre éventuelle avec l'Allemagne. Le Conseil municipal réagit et se prononce énergiquement contre le maintien sous les drapeaux de la classe libérable.



[Discours de Jean Jaurès contre la loi de 3 ans de service militaire devant 150 000 personnes, Pré Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), le 25 mai 1913]. Photo : Roger Viollet.

# Les Sources

## Archives municipales

Archives modernes et contemporaines

**Série D.** Administration générale de la commune.

Sous-série 1 D. Délibérations du conseil municipal (1910-1915).

**Série M.** Édifices communaux. Monuments et établissements publics.

Sous-série 1 M 1. Édifices publics appartenant à la Commune.

Constructions de groupes scolaires (1872-1992)

**Série Fi.** Documents figurés.

4 Fi 1-375. Collection de cartes postales

**Série W.** Versements administratifs après 1983

86 W 1-442 fonds de l'ancien conservatoire municipal de l'outil et de la mémoire populaire. 86 W 1-35

Exposition "Culture et tradition : regard sur un siècle de sport à Bègles" (1988).

**Série J.** Don archives privées après 1983

1 J 1-567. Don de Monsieur Chaumont

**Bibliothèque municipale** [Tous ces documents sont à emprunter ou à consulter sur place]

**Bègles** / Jacques CLEMENS. - Alan Sutton, 2001.

**Ces noms qui font Bègles** / Ville de Bègles. - Bègles, mars 1999, 56 p.

**100 ans de damiers, 100 ans de fierté** / C. A. Béglais CAB, 2008, 144 p.

**Du CAB au CABBG** / Alain BEGUERIE, Jean-Pierre BODIS (...). - Le Castor Astral, CAB, CABBG, 1999.

**Etude d'une vieille banlieue industrielle de l'agglomération bordelaise** / Alain VAUGRENARD. - Maitrise de Géographie, travail d'études et de recherches, 1968.

**1855-2015, 160 ans d'Histoire à Bon Secours : une institution béglaise en son temps** / Sophie BACCAUNAUD. - mémoire de stage, Université Bordeaux III, juin 2013.

**Sites Internet** [consultés le 28 août 2013]

**Centre National de Ressources textuelles et lexicales**, <http://www.cnrtl.fr/>

**Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, <http://www.cnle.gouv.fr>

**Encyclopédie de Diderot et d'Alembert**, [www.encyclopédie.eu](http://www.encyclopédie.eu)

**Fédération Nationale des Gardes Champêtres**, <http://www.gardechampetre-fngc.fr>

**Gallica, la bibliothèque numérique**, <http://gallica.bnf.fr>

**Histoire et Image**, <http://www.histoire-image.org>

**Institut National de la Statistique et des études économiques (INSEE)**, convertisseur franc-euro, pouvoir d'achat de l'euro et du franc, <http://www.insee.fr/fr/themes/calcul-pouvoir-achat.asp>

**Légifrance**, <http://www.legifrance.gouv.fr>

**Lexilogos**, <http://www.lexilogos.com>

**Musée de la Mutualité Française**, <http://www.musee.mutualite.fr>

**Programme de recherche Univers**, <http://www.prog-univers.com>

**Le Sénat**, <http://www.senat.fr/>

**Vie publique**, <http://www.vie-publique.fr>

**Wikipédia**, <http://fr.wikipedia.org>

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Chaumont pour son don de plus de 500 documents, dont une infime partie est reproduite ici.

**Ce catalogue est destiné à accompagner l'exposition  
« Ma ville en 1910-1913 »  
présentée à la Bibliothèque municipale  
du 14 septembre au 5 octobre 2013**



*Usine du Moulin d'Ars, n°7 conduite au moulin, [manufacture de biscuits Laporte (...), 1890-1919]  
[cartes chromolithographiques à collectionner], (AM Bègles, 1J74)*

**Bibliothèque**

05.56.49.54.81

[bibliotheque@mairie-begles.fr](mailto:bibliotheque@mairie-begles.fr)

**Archives municipales**

05.56.49.88.88 poste 8329

[archives@mairie-begles.fr](mailto:archives@mairie-begles.fr)